

Catalogue de prestations



« Replacer l'humain au cœur du droit »

Sensibilisations – Formations – Accompagnement - Ateliers de formation - Animations





1. L'édito du président



L'Ecole Des Droits de l'Homme est le fruit d'un engagement au service des valeurs fondatrices de notre société et de la prise de conscience de leur indispensable divulgation.

Elle a pour objectif de faire découvrir et s'approprier les droits humains.

Elle s'adresse aussi bien aux enfants qu'à ceux qui participent à leur éducation et d'une manière plus large à tous les professionnels et bénévoles qui ont à les transmettre dans le cadre de leurs activités.

L'EDDH a développé depuis sa création, voici 15 ans, des méthodes et des outils pédagogiques spécifiques qui constituent les bénéficiaires de ses actions en acteurs de leur apprentissage.

L'EDDH n'a pas vocation à intervenir directement auprès de tous les publics cibles de ces actions : c'est pourquoi elle propose des programmes de sensibilisation et de formation à ceux qui éduquent les enfants et les jeunes mais aussi aux citoyens qui souhaitent dans leurs activités professionnelles acquérir les moyens nécessaires à la compréhension et à la diffusion de ces valeurs.

François Cantier

Avocat

Président Fondateur de l'Ecole Des Droits de l'Homme.

2. L'Ecole Des Droits de l'Homme

Créée à Toulouse en 2006, l'Ecole Des Droits de l'Homme est une association à but non lucratif.

Ancrée dans les valeurs des Droits de l'Homme, de l'éducation populaire et de l'Education à la Citoyenneté et la Solidarité Internationale (ECSI), elle va à la rencontre de publics enfants comme adultes, pour permettre une meilleure compréhension et une appropriation des valeurs qui garantissent, in fine, les droits fondamentaux.

Notre objectif?

Participer à la diffusion des droits fondamentaux et à leur appropriation grâce à un processus d'apprentissage par l'action, s'inscrivant sur le long cours. Nous intégrons depuis notre création dans chacune de nos actions les valeurs :

- Des droits de l'Homme
- **De l'éducation populaire :** Concertation, émancipation, adaptation à chacun.
- **De l'ECSI** : Informer, Comprendre, Agir

Nous travaillons au plus près des territoires, en intervenant auprès des bénéficiaires, en formant les professionnels, en diffusant des outils pédagogiques pour faciliter l'éducation aux droits de l'Homme.



Pour répondre à la nécessité de garder un lien de proximité dans des conditions qui ne permettraient pas la rencontre physique avec nos publics, nous développons et utilisons également des outils à distance.

Organisme de formation depuis 2012, l'Ecole Des Droits de l'Homme propose aux professionnels d'horizons différents des formations, des outils pédagogiques et des dispositifs spécifiques d'accompagnement.

Ces formations s'adressent aux professionnels de l'Education et de l'animation comme aux professionnels de l'accompagnement de publics divers mais également à tout adulte, professionnel ou non, qui souhaite développer ses connaissances, compétences et outils relatifs aux questions de citoyenneté et de droits fondamentaux.

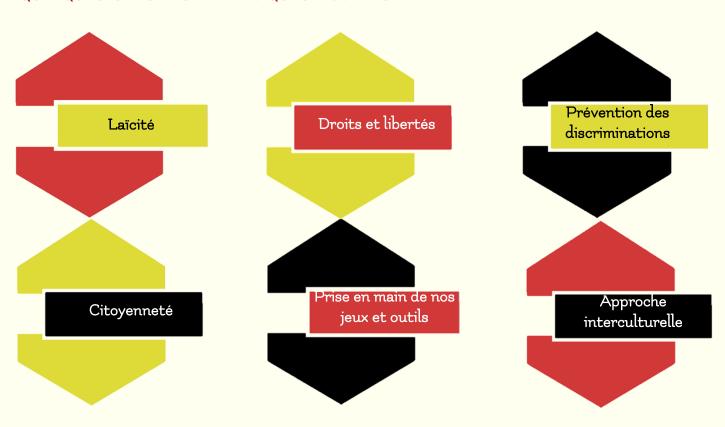


Ce catalogue des formations 2021 n'est pas exhaustif. En effet, l'EDDH souhaite répondre au mieux aux besoins de ses partenaires : n'hésitez donc pas à prendre contact pour construire avec elle une prestation sur mesure. Les tarifs proposés concernent les prestations directes. Ces actions peuvent également être menées dans le cadre de projets bénéficiant de financements publics (appels à projets, subventions, marchés publics, etc.), ou de soutiens privés (dons de particuliers, fondations, etc.).

Les intervenants

Les Intervenants-formateurs juriste, sociologue, expert en ingénierie pédagogique, sont spécialisés dans l'Education aux Droits de l'Homme, la lutte contre les discriminations, les valeurs de la République, la formation de formateurs, l'accompagnement à la mise en place de projets éducatifs.

QUELQUES-UNES DES THEMATIQUES TRAITEES



3. Agréments et certifications



Organisme de formation certifié depuis 2012 et certifié Data Dock, l'Ecole Des Droits de l'Homme dispose d'un certain nombre d'agréments, labels et certifications cidessous présentés.

Agréments

- Agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (en cours de renouvellement)
- Agrément Jeunesse et Education Populaire
- Agrément de l'agence du Service Civique pour accueillir des volontaires en service civique

Reconnaissance

- **2011** : Prix des Droits de l'Homme de la République Française, Mention spéciale.
- 2018 : Label « 40 ans de la politique de la ville. Inventons les territoires de demain », Ministère des territoires.
- 2019 : Accréditation auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie.
- 2019 : Trophée Départemental de Haute-Garonne des lauriers de la fondation de France.
- 2019 : Trophée Régional de Midi-Pyrénées des Lauriers de la Fondation de France.







Remise des lauriers de la Fondation de France – 2019

Sommaire

NOS <mark>S</mark> ENSIBILISATIONS
NOS FORMATIONS
NOS ATELIERS DE FORMATION14
NOTRE <mark>A</mark> CCOMPAGNEMENT DE PROJETS ÉDUCATIFS1
NOS FORMATIONS OBLIGATOIRES POUR VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE19
NOS ANIMATIONS19
NOS <mark>O</mark> UTILS20
NOS FORMATEUR.ICE.S2
CONDITIONS GENERALES2
PAGE DE CLOTURE ET CONTACTS2!

NOS SENSIBILISATIONS

Forte d'une expertise acquise depuis sa création en 2006 dans les domaines des droits humains et de la citoyenneté, l'Ecole Des Droits de l'Homme propose des modules de sensibilisation au format court (de 3 heures à 1 journée) s'adressant à tous ceux qui dans les entreprises, les administrations, le monde associatif, veulent s'informer, doivent ou souhaitent redécouvrir les valeurs qui font nos sociétés et réfléchir à la manière de les vivre et de les partager au quotidien.

Ces actions abordent des questions fondamentales en lien avec l'actualité (Valeurs et Principes des Droits de l'Homme et de la République, Egalité Femmes/Hommes, Approche interculturelle, Laïcité, Discriminations, etc.).

Outil de prise de conscience, de compréhension de notions complexes, de déconstruction des représentations, la sensibilisation peut être le préalable à des actions de formation, elle peut à elle seule être un outil de mobilisation contre les discriminations, de gestion apaisée des différences et des ressources humaines.





Comprendre et appliquer la laïcité en milieu professionnel

La laïcité, principe à valeur constitutionnelle, se traduit par des applications dans le milieu professionnel.

Dès lors, comprendre les contours de la laïcité, savoir concilier les intérêts de l'entreprise et la liberté de conscience et de religion, et limiter les risques de tensions liés à ces questions sont les enjeux de cette sensibilisation.

Objectifs

- ☑ Découvrir le principe de laïcité et son cadre juridique
- Découvrir ce que permet la laïcité et ce qu'elle ne permet pas
- ☑ Lister les moyens de prévenir, agir et réagir face à des situations de non-respect de la laïcité
- Identifier les obligations et responsabilités professionnelles en matière de laïcité
- Savoir concilier intérêt d'entreprise et libertés de conscience et religion
- Montrer l'intérêt pour tous de la laïcité et des valeurs de la République

⇒ Contenu

- ✓ Le périmètre de la laïcité et son application dans les différents milieux professionnels
- ✓ La responsabilité de l'entreprise en matière de laïcité
- ☑ La conciliation entre autorité managériale et libertés individuelles
- ✓ Les moyens d'action pour garantir l'application de la laïcité en entreprise
- ✓ Les sanctions professionnelles, judiciaires et administratives en cas de non-respect
 - Pour la personne morale (entreprise, collectivité territoriale, association, etc.)
 - Pour les personnes physiques (employeur, manageur, salarié et agent)

Méthodes

- Démarche délibérément active, à partir des problématiques et situations vécues par les participants
- ✓ Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique
- Exercices variées, jeux, techniques d'appels d'information, exposés, cas pratiques, mises en situations, etc.

⇒ Public

- ☑ Cadres, managers, salariés et agents des secteurs privés, publics et associatifs
- ☑ Toute personne intéressée par les implications da la laïcité en milieu professionnel

Pré-requis

Aucun

⇒ Format

Durée de la sensibilisation : ½ journée (3 heures) ou 1 journée (6 heures)

Coût de la formation : 1000€/Jour en intra



Comprendre et lutter contre les discriminations en milieu professionnel

Protéiforme et complexe, la notion de discrimination est parfois difficile à saisir.

Comprendre les mécanismes pour agir et lutter efficacement contre des situations de discrimination en milieu professionnel est l'enjeu de cette sensibilisation.

Objectifs

- ✓ Identifier les mécanismes pouvant conduire aux discriminations
- ☑ Distinguer les différentes formes de discriminations et leurs conséquences
- Prendre conscience de ses propres représentations
- Savoir analyser ses ressentis et comportements à l'égard de la différence
- ☑ Identifier les obligations et responsabilités individuelles et collectives en matière de discrimination en milieu professionnel
- Savoir prévenir et agir face à des situations discriminatoires en milieu professionnel
- Adapter ses stratégies visant à lutter individuellement et collectivement contre les discriminations en milieu professionnel

⇒ Contenu

- Les mécanismes de représentations, stéréotypes et préjugés
- Les différentes approches du concept de discrimination (juridique, social, philosophique)
- ✓ Les différentes formes de discriminations (discrimination directe, indirecte, harcèlement, etc.)
- Les règles et obligations professionnelles en matière de lutte contre les discriminations :
 - En situation préprofessionnelle (avant l'embauche et à l'embauche)
 - En situation professionnelle (en équipe, avec le public, avec les partenaires, etc.)

Méthodes

- Démarche délibérément active, à partir des problématiques et situations vécues par les participants
- Alternance d'échanges d'expériences, d'apports techniques et de mises en pratique
- Exercices variés, jeux, techniques d'appels d'information, exposés, cas pratiques, mises en situations, etc.

⇒ Public

- ☑ Cadres, managers, salariés et agents des secteurs privés et publics
- ✓ Toute personne accueillant ou travaillant avec du public
- ✓ Toute personne intéressée par la lutte contre les discriminations

Pré-requis

Aucun

⇒ Format

Durée de la formation : ½ journée (3 heures) ou 1 journée (6 heures)

Coût de la formation : 1000€ / jour en intra

NOS FORMATIONS

La formation est un moyen au service du développement des compétences, et vise l'autonomisation de ceux qui l'ont suivie.

L'Ecole Des Droits de l'Homme développe une approche originale qui met les apprenants en position d'acteurs de leur apprentissage, en systématisant l'utilisation des jeux, des méthodes actives, de l'échange de pratiques et de la co-construction.

Ses formateurs et formatrices, juristes, sociologues, expert, mettent leurs compétences en commun pour élaborer et animer des modules toujours sur mesure et adaptés aux besoins de ceux qu'elle accompagne dans des contextes divers.

Tous se sont formés en pédagogie, droits de l'Homme, citoyenneté, développement durable.

Ils conçoivent ou accompagnent la conception de déroulés pédagogiques destinés à des publics spécifiques sur nos domaines d'expertise.



Laboratoire d'innovation pédagogique au service des droits de l'Homme, l'équipe EDDH crée des outils pédagogiques variés : jeux, cartes, etc.

Ses formations sont aujourd'hui accessibles en petits groupes en présentiel, distanciel ou format hybride (blended).

Egalité femmes-hommes en milieu professionnel : comprendre pour agir

Dans un contexte où tous les jours de nouveaux comportements sexistes sont mis au jour, il s'agit de permettre à chacun dans le cadre de son travail et ailleurs de déconstruire les préjugés et stéréotypes sur les femmes et les rôles qu'elles peuvent occuper dans la société et développer sa capacité à déceler et agir contre les discriminations qui peuvent en découler dans le milieu professionnel.

Objectifs

- ☑ Identifier ce que recouvrent les notions d'égalité et de discrimination à l'égard des femmes
- ☑ Identifier les mécanismes de la discrimination et les options de comportement pour en sortir
- Reconnaître une situation de discrimination dans le domaine professionnel, ses conséquences humaines et juridiques, les différents recours possibles
- Mettre en pratique une attitude et une posture non discriminante

⇒ Contenu

- ✓ Partage de situations réelles perçues comme discriminatoires dans le cadre professionnel
- Les réactions possibles face à une personne différente de soi
- Les mécanismes de représentation, les stéréotypes et les préjugés
- ✓ Les différentes approches du concept de discrimination (juridique, social, philosophique)
- Les différentes formes de discriminations (discrimination directe, indirecte, harcèlement, etc.)
- Les règles et obligations professionnelles en matière de lutte contre les discriminations :
 - En situation préprofessionnelle (avant l'embauche et à l'embauche)
 - En situation professionnelle (en équipe, avec le public, avec les partenaires, etc.)

Méthodes

- ☑ Démarche délibérément active, à partir des problématiques et situations vécues par les participants
- ✓ Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique
- ☑ Exercices variés, jeux, techniques d'appels d'information, exposés, mises en situations, etc.

⇒ Public

- Cadres, managers, salariés et agents des secteurs privés, publics et associatifs
- ✓ Toute personne intéressée par les questions d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations

Pré-requis

Aucun

Format

Durée de la formation : **2 journées (12 heures)** - adaptable en format 1 jour (6 heures)

Coût de la formation : 1000€ / jour en intra

Participants : session limitée à 14

Date et lieu de la formation : à définir

Validation visée : attestation de formation



Comprendre et intégrer la diversité culturelle

Comment vivre et travailler avec ou auprès de personnes différentes de soi?

⇒ Objectifs

- Découvrir les différents cadres de références de quelques-unes des cultures rencontrées dans le travail quotidien
- ✓ Prendre conscience que sa représentation du monde n'est pas le monde
- Savoir analyser ses ressentis et comportements à l'égard de la différence
- ☑ Identifier les mécanismes des stéréotypes et préjugés qui rendent difficile la relation avec ceux qui ont des cultures différentes
- Savoir identifier et reconnaitre les sources de tensions et de conflits liés à la problématique de l'interculturel
- ✓ Développer une approche interculturelle

⇒ Contenu

- Découverte des éléments qui caractérisent une culture et qui conditionnent en grande partie nos comportements individuels
- ✓ Identité personnelle et identités collectives
- ☑ Concepts de multiculturalisme et interculturalité
- ☑ Quelques règles de posture professionnelle face à la diversité culturelle dans le cadre :
 - De gestion de points de vue conflictuels
 - D'activités de formation sur des sujets sensibles

Méthodes

- Démarche délibérément active, à partir de situations problématiques apportées par les participants
- Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique
- Exercices variés de communication interculturelle, jeux, techniques d'appels d'information, exposés, mises en situations, etc.

⇒ Public

- ☑ Toute personne intéressée par l'approche interculturelle ou manageant des équipes multiculturelles
- Animateur ou formateur intervenant auprès d'un public de cultures différentes
- ☑ Toute personne accompagnant des groupes sur la thématique de la citoyenneté

Pré-requis

Aucun

⇒ Format

Durée de la formation : 2 jours (12 heures) – adaptable en format 1 jour (6 heures)

Coût de la formation : 1000€ / jour en intra

Comprendre et lutter contre les <mark>d</mark>iscriminations en milieu professionnel

Protéiforme et complexe, la notion de discrimination est parfois difficile à saisir.

Comprendre les mécanismes pour agir et lutter efficacement contre des situations de discrimination en milieu professionnel est l'enjeu de cette formation.

Objectifs

- ✓ Identifier les mécanismes pouvant conduire aux discriminations
- ☑ Différencier les formes de discriminations et leurs conséquences
- ✓ Prendre conscience de ses propres représentations
- ☑ Savoir analyser ses ressentis et comportements à l'égard de la différence
- ✓ Connaître les obligations et responsabilités individuelles et collectives en matière de discrimination en milieu professionnel
- Savoir prévenir et agir face à des situations discriminatoires en milieu professionnel
- Adapter ses stratégies visant à lutter individuellement et collectivement contre les discriminations en milieu professionnel

Contenu

- Les mécanismes de représentation, stéréotypes et préjugés
- ✓ Les différentes approches du concept de discrimination (juridique, social, philosophique)
- ✓ Les différentes formes de discriminations (discrimination directe, indirecte, harcèlement, etc.)
- Les règles et obligations professionnelles en matière de lutte contre les discriminations :
 - En situation préprofessionnelle (avant l'embauche et à l'embauche)
 - En situation professionnelle (en équipe, avec le public, avec les partenaires, etc.)

⇒ Méthodes

- Démarche délibérément active, à partir des problématiques et situations vécues par les participants
- Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique
- Exercices variés, jeux, techniques d'appels d'information, exposés, mises en situations, etc.

⇒ Public

- ☑ Cadres, managers, salariés et agents des secteurs privés et publics.
- Toute personne accueillant ou travaillant avec du public
- ☑ Toute personne intéressée par la lutte contre les discriminations

Pré-requis

Aucun

⇒ Format

Durée de la formation : **2 jours (12 heures)** – adaptable en format 1 jour (6 heures)

Coût de la formation : 1000€ / jour en intra



Comprendre et intégrer la démarche de l'éducation aux droits de l'homme

Découvrez la démarche de l'éducation aux droits de l'Homme et l'outil RepublixXL pour transmettre de manière efficace les valeurs qui fondent notre vivre-ensemble

Objectifs

- ✓ **S'approprier** les valeurs des droits de l'Homme
- S'approprier la démarche pédagogique spécifique de l'éducation aux droits de l'Homme
- Développer sa capacité à transmettre des valeurs et principes fondés sur le droit
- Savoir adapter les activités pédagogiques au niveau des bénéficiaires et aux objectifs du projet
- Apprendre à utiliser le jeu RepublixXL et ses déclinaisons dans un climat sécurisé et propice aux échanges.

Contenu

- Découvertes et approfondissement des grandes notions de droit international des droits de l'Homme
- ☑ Découverte et application des spécificités de l'éducation aux droits de l'Homme
- ☑ Construction d'un itinéraire pédagogique adapté à son public

→ Méthodes

- Démarche délibérément active, à partir de situations problématiques apportées par les participants
- ✓ Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique
- Exercices variés de communication interculturelle, jeux, techniques d'appels d'information, exposés, mises en situations, etc.

➡ Public

- Directeur, animateur ou formateur intervenant auprès de publics jeunes ou enfants
- Toute personne accompagnant des groupes sur la thématique de la citoyenneté

Pré-requis

Aucun

Format

Durée de la formation : **2 jours (12 heures)** – adaptable en format 1 jour (6 heures)

Coût de la formation : 1000€ / jour en intra

NOS ATELIERS DE FORMATION

L'EDDH, laboratoire d'innovation, crée des outils pédagogiques variés et veille à permettre leur utilisation optimale.

Jeux physiques, jeux sérieux en ligne, sont imaginés, conçus, testés, fabriqués et distribués dans le cadre de nos projets financés par l'Etat ou les Collectivités, ou vendus.



Ainsi, elle propose des ateliers de formation qui s'adresse à des publics variés : formateurs, animateurs, éducateurs, conseillers en insertion, etc.

Chaque programme proposé est indicatif : il pourra être adapté aux différents contextes et coconstruit avec les utilisateurs : le format (durée, présentiel ou distanciel) sera négocié en fonction des besoins.



Prise en main et utilisation du jeu REPUBLiX XL



Découverte et prise en main de Republix XL, en jeux de société, le nouveau jeu de culture générale autour des droits de l'Homme, de la citoyenneté et du vivre ensemble

Objectifs

- ☑ Identifier les principes de fonctionnement du jeu et ses principales déclinaisons
- ☑ Sur le fond : **développer** sa culture générale des droits de l'Homme
- ✓ Sur la forme : savoir animer le jeu

⇒ Contenu

- ☑ Découvertes et approfondissement des grandes notions de droit international des droits de l'Homme
- ✓ Mise en pratique par le jeu
- ✓ Atelier de mise en situation d'utilisation pédagogique

Méthodes

Formation action : échanges, mises en situation, ateliers et exercices en petits groupes

⇒ Public

- ☑ Directeur, animateur ou formateur intervenant auprès de publics jeunes ou enfants
- Toute personne accompagnant des groupes sur la thématique de la citoyenneté
- ▼ Toute personne ayant acquis ou souhaitant acquérir le jeu
 ▼ REPUBLIX XL

Pré-requis

Aucun

→ Format

Durée de l'atelier : 1/2 journée (3 heures)

Coût de l'atelier :

- 550 euros en intra et présentiel (à partir de 8 personnes un exemplaire offert)
- **150 euros/personne en inter et distanciel** (un exemplaire offert par personne)

Date et lieu de l'atelier : en intra à définir / en inter nous contacter ou calendrier en ligne

Validation visée : attestation de participation

La citoyenneté en jeux



Découverte et prise en main des différents outils et jeu de l'Ecole des droits de l'Homme visant à aborder, de manière ludique et participative, les enjeux de la citoyenneté et des valeurs des droits de l'Homme.

Objectifs

- ☑ **Découvrir** les principaux outils de l'Ecole des droits de l'Homme visant à aborder la citoyenneté
- ☑ Sur le fond : **développer** sa culture générale des droits de l'Homme
- ☑ Sur la forme : Savoir utiliser les outils, savoir adapter leur utilisation au public cible

Contenu

- Découvertes et approfondissement des notions de citoyenneté et de droits humains
- ✓ Ateliers de découverte des différents outils
- ✓ Prise en main et mise en pratique par le jeu
- Ateliers de mises en situation

Méthodes

- Formation action : échanges, mises en situation, ateliers et exercices en petits groupes
- ✓ Prise en main des outils dont :
 - jeu NEPUBLIX XL et ses extensions
 - Vidéos théâtre d'ombres
 - Application CityZen

⇒ Public

- ✓ Directeur, animateur ou formateur intervenant auprès de publics jeunes ou enfants
- Toute personne accompagnant des groupes sur la thématique de la citoyenneté
- ✓ Toute personne ayant acquis ou souhaitant découvrir nos méthodes et acquérir nos outils

Pré-requis

Aucun

Format

Durée de l'atelier : 1 journée

Coût de l'atelier :

• 1000 euros en intra et présentiel (à partir de 8 personnes)

Date et lieu de l'atelier : **en intra à définir** Disponibilité des outils : **coût à définir**

Validation visée : attestation de participation

NOTRE ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS ÉDUCATIFS

L'EDDH propose également aux structures qui le souhaitent un accompagnement au montage et l'animation de projets éducatifs mobilisateurs sur les droits de l'Homme, la citoyenneté, l'égalité femmes/hommes, l'intégration des personnes primo-arrivantes, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, l'homophobie, etc.

Ce type d'accompagnement se négocie en amont de manière à répondre au plus près des besoins des personnels qui les mettront en œuvre.

Il s'agira de valoriser au maximum l'imagination, l'intelligence collective et le professionnalisme des personnes accompagnées en partageant notre expertise juridique, pédagogique et en montage de projets.

Il sera proposé une base d'accompagnement de 5 à 6 réunions d'environ 2/3 heures sur une durée de 6 Mois environ.

A titre indicatif, cela peut prendre le rythme d'une session de lancement, 3 à 4 réunions de suivi mensuelles puis une session de bilan.

Pré-requis

Aucun

Format

Durée : modalités à définir (voir plus haut)

Coût: à définir



NOS FORMATIONS OBLIGATOIRES POUR VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

La participation à une Formation Civique et Citoyenne est obligatoire pour tous les volontaires en Service Civique et doit être réalisé pendant leur engagement, de préférence dans les 3 premiers mois. Le coût de cette formation est de 100 euros par volontaire (prix national unique) et sera intégralement pris en charge par l'ASP sur justificatif de participation.

L'Ecole Des Droits de l'Homme propose des FCC en intra pour toute structure accueillant 10 volontaires et plus.

L'Ecole Des Droits de l'Homme propose également des FCC en inter.1

Ces deux jours de Formation Civique et Citoyenne sont animés de façon à mettre les participants en situation. Méthodes interactives, favorisant la créativité, petits travaux en groupes et sous-groupes, outils d'animation ludiques...

⇒ Jour 1 : La Citoyenneté en France

Le Service Civique : vecteur d'engagement citoyen

- ⇒ Comprendre le sens et le fonctionnement du service civique
- Débats autour de la notion et du dispositif

Les associations : modèle de l'engagement citoyen

- Construction fictive d'une association en petits groupes
- Découverte des principaux éléments constitutifs d'une association

Valeurs républicaines, droits de l'Homme et exercice de la citoyenneté

- ⇒ S'amuser autour de la culture des droits de l'Homme et des valeurs de la République
- > Jouer au jeu Republix XL, enjeux de société

⇒ Jour 2 : Les Droits de l'Homme dans le Monde

La lutte contre les discriminations au cœur des droits humains

- Comprendre ce qu'est une discrimination au sens juridique
- Apprendre à identifier une situation de discrimination et savoir comment réagir

L'ONU, organisation garante des droits humains

- Découverte de l'organe protecteur des droits de l'Homme
- ⇒ Jeu de rôle : Simulation d'Assemblée générale des Nations Unies

¹ Pour obtenir plus d'information et connaître notre calendrier de FCC inter, merci de nous contacter

NOS ANIMATIONS

L'Ecole Des Droits de l'Homme met en place des animations variées auprès de larges publics. Les quelques exemples ici sont indicatifs et sont une base à partir de laquelle de nombreuses adaptations sont possible en fonction de la demande, des besoins, du public et des objectifs attendus.

Animation REPUBLIX XL

☑ Objectifs : développer sa culture des droits de l'Homme en s'amusant

Contenu : notions de droits de l'Homme, citoyenneté, approches historiques

et philosophiques

Méthodes : Quiz, défis, mimes, débats, etc.Public : tout public, adaptable selon besoins

✓ Pré-requis : aucun

☑ Format et durée : présentiel ou distanciel – entre 2h et ½ journée



Animation Micro Simulation ONU

✓ **Objectifs** : s'informer sur des grands sujets internationaux, développer l'oralité la capacité argumentaire, l'art du compromis et l'esprit de solidarité.

Contenu : droits de l'Homme, approche géopolitique, découverte de l'Onu

Méthodes : jeu de rôle, rédaction de discours, débats, quiz interactifs

✓ **Public**: tout public, adaptable selon besoins

✓ Pré-requis : aucun

✓ Format et durée : de ½ journée à 2 jours



🖈 Animation Théâtre Forum des droits de l'Homme

✓ **Objectifs**: développer l'oralité et la confiance en soi, comprendre l'altérité et la différence, débattre, influer positivement sur ses comportements...

✓ Contenu : droits de l'Homme

Méthodes : jeu de rôle situationnel, approche active

✓ **Public**: tout public, adaptable selon besoins

✓ Pré-requis : aucun

✓ Format et durée : ½ journée à 1 jour



Animation Citoyenneté et lutte contre les discriminations

- ✓ **Objectifs** : comprendre les concepts de citoyenneté, laïcité et droits de l'Homme, développer son pouvoir d'agir contre les discriminations, développer l'oralité et la solidarité
- Contenu : droits de l'Homme, discrimination, laïcité, citoyenneté
- Méthodes: jeu de rôle situationnel, micro Sim'Onu, quiz, débats, ateliers pratiques, projections débats, etc.
- ✓ **Public**: tout public, adaptable selon besoins
- ✓ Pré-requis : aucun
- ✓ Format et durée : 1 à 2 jours

NOS OUTILS

Présentations des outils en vente et disponibles en ligne ou en nous contactant.



Marie José CANTIER

« Experte en formation de formateurs et ingénierie pédagogique, spécialisée en expression orale et communication écrite, management et éducation aux droits de l'Homme, je participe à la création de l'Ecole des droits de l'Homme en 2006. Je la dirige de cette date jusqu'à septembre 2018. Toujours à ses côtés, je forme et accompagne ses membres à notre approche pédagogique spécifique. »



Simon MONNIER

« Chargé de développement et de formation à l'Ecole des droits de l'Homme, j'ai un profil de juriste spécialisé en droit pénal, pénitentiaire et droits de l'Homme. Mon parcours professionnel varié m'a permis de travailler dans le domaine de la Justice mais aussi en coordination et animation d'équipes de jeunes et de projets de solidarité. Animé par le partage d'expérience et la transmission, j'aime animer les formations sur les thématiques de l'Egalité et de laïcité ainsi que les ateliers RepublixXL à la création duquel j'ai activement participé. »



Charlotte WATSON

« Chargée des projets jeunesse au sein de l'Ecole des droits de l'Homme, j'ai d'abord exercé en tant qu'avocate avant de me tourner vers la pédagogie et la formation, animée par la volonté de transmettre et de partager des savoirs. En lien avec les projets pédagogiques que je coordonne, j'accompagne notamment des animatrices et des animateurs CLAE dans leurs formations aux fondamentaux des droits humains, par une approche participative et empirique. »



Lisa LABORDE

« Issue d'une formation en sciences sociales et politiques, je me suis spécialisée dans les questions liées à l'égalité de genre et à la lutte contre les discriminations notamment, avec l'envie de contribuer à une meilleure appropriation de ces enjeux. Je coordonne au sein de l'Ecole Des Droits de l'Homme les projets pédagogiques tournés vers l'accompagnement des personnes primo-arrivantes en France et anime, entre autres, des ateliers destinés aux professionnel.le.s de l'accueil afin de les outiller dans leurs missions. »



CONDITIONS GENERALES

LES COÛTS POUR LES FORMATIONS INTERENTREPRISES

Le prix est toujours indiqué sur chaque fiche d'action.

L'Ecole des Droits de l'Homme n'étant pas assujettie à TVA, le prix doit s'entendre toutes taxes comprises.

Elles peuvent être :

1-Financées par une structure pour un ou plusieurs de ses employés.

2-Financées par une collectivité dans le cadre d'un projet intercommunal s'adressant à plusieurs structures différentes.

Elles peuvent être financées par une personne physique qui s'y inscrit pour son propre compte.

Les coûts à la charge de la structure en intra ou en inter sont indiquées sur chaque fiche de prestation.

REGLEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION

Le règlement doit être adressé de préférence 15 jours avant le démarrage de l'action.

Le règlement s'effectue obligatoirement par chèque à l'ordre de l'Ecole des Droits de l'Homme, ou par virement (ou mandat pour les collectivités). Une facture est adressée en même temps que la fiche d'inscription. Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge des participants

Attention !! Toute **annulation** doit être signalée le plutôt possible par mail ou téléphone pour permettre l'attribution de la place à une personne en liste d'attente.

Pour toute annulation non signalée 48 heures à l'avance ou absence non justifiée, 30% du coût pédagogique sera dû à l'EDDH au titre de dédommagement. Une absence partielle ne donne pas lieu à réduction des frais de participation.

LES LIEUX DE FORMATION

L'Ecole des Droits de l'Homme accueille les stagiaires dans des lieux mis à disposition, notamment : L'Espace des Diversités et de la laïcité ,38 Rue d'Aubuisson 31000 Toulouse, la Maison des Associations Rue Guy Hersant 31400 Toulouse etc.

Le cas échéant, la formation pourra se tenir dans les locaux de la structure demanderesse.

INFORMATIONS

Chaque action est mise en ligne sur le site de l'Ecole des Droits de l'Homme, ainsi que sur d'autres sites partenaires et envoyée par mail à tous nos partenaires susceptibles d'être intéressés. Chaque fiche-action présente le contexte, les objectifs, les prérequis, les contenus, les modalités et l'intervenant.

Il convient avant inscription de vérifier les éléments suivants : prix, prérequis, publics concernés.

La confirmation de l'inscription se fait à partir de la concordance entre ces éléments et le profil de celui qui veut s'inscrire.

Chaque stagiaire s'engage à respecter le règlement intérieur des structures accueillantes.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font uniquement par internet : sur notre site internet ou par mail à :

mathilde.reichmann@ecoledesdroitsdelhomme.org ou simon.monnier@ecoledesdroitsdelhomme.org

La participation à l'action est validée par « une confirmation d'inscription » adressée 8 à 10 jours avant le démarrage de l'action. Dans le cas contraire, un mail est envoyé pour expliquer l'invalidation de l'inscription et ses raisons.

Une seule demande par participant. Renseigner complètement le formulaire d'inscription en ligne. Si ces deux conditions ne sont pas respectées, la demande sera rejetée.

Avant inscription définitive, un contrat de formation (art L6353- 3 du code du travail) est sur demande envoyé au professionnel s'il entreprend une formation à titre individuel. Une convention de formation (art 6353-2 et suivants du Code du travail) est envoyée à son employeur lorsque celui-ci la prend en charge.

Une attestation de présence sera adressée au plus tard un mois après la participation à l'action.

LES COUTS POUR LES FORMATIONS INTRA ENTREPRISE

Les coûts ci-dessous sont donnés à titre indicatif, ils peuvent varier en fonction de la commande et du lieu d'intervention. Chaque demande fera l'objet d'un devis détaillé.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à mathilde.reichmann@ecoledesdroitsdelhomme.org

Coût d'intervention /Jour : 1000€

Coûts annexes : 0 € déplacement à Toulouse et dans la Métropole.

0,45€ /km déplacement sur le reste de la région Occitanie.

16,00€/repas et 65,00€/nuit sur la région Occitanie.

L'EDDH n'étant pas assujettie à TVA, les prix s'entendent nets de taxes

Une convention (art L6353-2 et suivants du code du travail) définit précisément les obligations respectives de l'EDDH et du Client et est signée par les deux parties.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR Ecole des Droits de l'Homme ORGANISME DE FORMATION

Article 1

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Article 2 : Discipline

Il est formellement interdit aux stagiaires

- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme ;
- De se présenter aux formations en état d'ébriété ;
- D'utiliser leurs téléphones portables durant les sessions

Article 3: Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :

- Avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation ;
- Blâme
- Exclusion définitive de la formation

Article 4 : Entretien préalable à une sanction et procédure

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui. Lorsque l'organisme de formation envisage une prise de sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si la sanction envisagée n'a pas d'incidence sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Au cours de l'entretien, le stagiaire a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation. La convocation mentionnée à l'article précédent fait état de cette faculté. Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire : celuici a alors la possibilité de donner toute explication ou justification des faits qui lui sont reprochés.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant un Commission de discipline.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien où, le cas échéant, après avis de la Commission de discipline.

Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme lettre recommandée, ou d'une lettre remise contre décharge. L'organisme de formation informe concomitamment l'employeur, et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

Article 5 : Représentation des stagiaires

Lorsqu'un stage a une durée supérieure à 500 heures, il est procédé à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant en scrutin uninominal à deux tours. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles, sauf les détenus admis à participer à une action de formation professionnelle.

L'organisme de formation organise le scrutin qui a lieu pendant les heures de formation, au plus tôt 20 heures, au plus tard 40 heures après le début du stage. En cas d'impossibilité de désigner les représentants des stagiaires, l'organisme de formation dresse un PV de carence qu'il transmet au préfet de région territorialement compétent.

Les délégués sont élus pour la durée de la formation. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit de participer à la formation.

Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin de la session de formation, il est procédé à une nouvelle élection dans les conditions prévues aux articles R.6352-9 à R.6352-12.

Les représentants des stagiaires font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

Article 6 : Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Lorsque la formation a lieu sur le site d'un lieu mis à disposition, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles **de la structure qui met le lieu à disposition.**

Article 7

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (avant toute inscription définitive).

PAGE DE CLOTURE ET CONTACTS



Ecole des droits de l'Homme

14 boulevard de la gare - 31500 Toulouse

09 86 43 21 77

Nous contacter

Directrice de l'Ecole Des Droits de l'Homme

Mathilde Reichmann: mathilde.reichmann@ecoledesdroitsdelhomme.org

Chargé de développement et de formation

Simon Monnier: simon.monnier@ecoledesdroitsdelhomme.org

Nous suivre



https://www.instagram.com/ecoledesdroitsdelhomme/

https://www.facebook.com/ecoledesdroitsdelhomme



→ Nous retrouver en ligne

- www.ecoledesdroitsdelhomme.org (refonte en cours)
- https://www.oc-cooperation.org/membre/eco-des-droits-lhomme/
- https://www.helloasso.com/associations/ecole-des-droits-de-l-homme

